

Communiqué de presse du 28 septembre 2010

Artisanat du bâtiment / ECO Artisan® / Rénovation énergétique / Site internet / Presse professionnelle

Les ECO Artisans inaugurent leur site internet : www.eco-artisan.net

Fédérer les professionnels et promouvoir la marque ECO Artisan® auprès du grand public

Paris, le 28 septembre 2010 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) lance officiellement le 4 octobre 2010 la plate-forme d'information www.eco-artisan.net dédiée à la marque ECO Artisan®. Elle est scindée en deux espaces : l'un pour les professionnels, l'autre pour le grand public. Présenter la marque ECO Artisan®, telle est la première vocation de ce site. La deuxième, donner accès à toutes les informations nécessaires aux professionnels pour devenir ECO Artisan® et aux particuliers pour mener à bien leurs travaux de rénovation. Plus de 2000 artisans labellisés ECO Artisan® disposent d'un espace privé sur le site, ils constituent ainsi un réseau national de professionnels indépendants jouant pleinement leur rôle d'accompagnement et de conseil.

www.eco-artisan.net connecte les ECO Artisans et les particuliers

L'enjeu de la nouvelle plate-forme www.eco-artisan.net inaugurée par la CAPEB le 4 octobre est triple : accompagner dans leur démarche les artisans du bâtiment qui souhaitent devenir ECO Artisans, promouvoir le réseau national de la marque auprès du grand public et connecter les ECO Artisans entre eux dans leur espace réservé. L'objectif : faciliter la rencontre entre les ECO Artisans et leurs clients potentiels et permettre aux professionnels labellisés d'accéder à de nouveaux marchés dans les territoires.

Jean Marie Carton, Premier Vice Président de la CAPEB et à l'origine de la marque, déclare : « Pour rénover les 31 millions de logements selon les nouvelles normes environnementales, il faut mettre l'offre face à la demande. Notre site crée un espace de rencontre où les particuliers soucieux d'améliorer le confort et la performance énergétique de leur logement peuvent rencontrer des ECO Artisans capables de les informer et conseiller. »

1 - L'espace professionnel : il informe et accompagne l'artisan désireux de se lancer sur le marché de la rénovation énergétique. Les rubriques « *Tout sur l'ECO Artisan®* » et « *Devenir ECO Artisan®* » détaillent les différentes étapes, les formalités et des obligations nécessaires pour devenir ECO artisan® et répondre aux engagements de la marque. A travers le site www.eco-artisan.net, l'artisan trouvera des renseignements sur l'ensemble des formations FEE Bat dispensées. Il pourra également tester ses connaissances et s'entraîner pour l'examen final en répondant au quizz proposé.



L'espace professionnel



L'espace grand public

2) L'espace grand public : Véritable vitrine de la marque auprès des particuliers, il propose toutes les informations nécessaires pour entreprendre des travaux de rénovation énergétique. Conçu pour guider et accompagner le particulier depuis la conception de son projet jusqu'à la réalisation finale des travaux en passant par leur financement, www.eco-artisan.net se veut une référence et un facilitateur. En quelques

clics, les particuliers peuvent trouver les coordonnées d'ECO Artisan grâce à un moteur de recherche multicritères : corps de métier souhaité, types de travaux recherchés et zone géographique d'intervention. Les ECO artisans gagnent ainsi en visibilité et en accessibilité.

3) L'espace réservé aux ECO Artisans : Tout est destiné en vue de leur simplifier les tâches : de la documentation promotionnelle en téléchargement, telles que la signalétique, la papeterie, les outils d'aides à la vente auprès de la clientèle... Des conseils exclusifs tels que la pratique de l'évaluation thermique, les aides et financements possibles pour leurs clients... De l'information actualisée telle que la réglementation thermique dans l'existant... Enfin, l'annuaire des ECO Artisans où chacun d'eux peut actualiser sa fiche de présentation et visualiser les caractéristiques de ses collègues.

ECO artisan[®], le 1^{er} réseau d'artisans "verts" en France

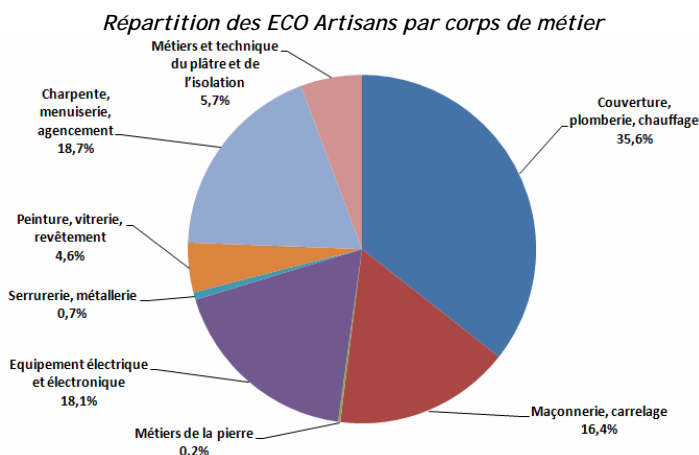
La marque ECO Artisan[®] inaugurée en 2008 et gérée par Qualibat vient de dépasser la barre symbolique des 2000 artisans labellisés, ce qui fait d'ECO Artisan[®] le réseau des professionnels du bâtiment durable le plus étendu et opérationnel en France.

Le maillage territorial est aujourd'hui complet avec un déploiement d'ECO Artisan[®] sur l'ensemble des régions. Cette répartition homogène permet de répondre à une demande qui devrait s'accélérer dans les années à venir (31 millions de logement à rénover), tout en préservant un lien fondamental de proximité avec les particuliers.

« Les nombreuses sessions d'information et les multiples formations ont porté leurs fruits. Ce réseau, unique par ses effectifs et son déploiement territorial, est aujourd'hui le seul à pouvoir répondre à l'impératif de proximité dans la relation avec nos clients. La famille ECO Artisan[®] compte chaque jour de nouveaux membres et nous nous engageons à soutenir tous les artisans désireux de nous rejoindre », conclue Jean Marie Carton.

Répartition par corps de métiers :

Cette répartition est bien la preuve que l'ensemble des métiers de l'artisanat du bâtiment s'est lancé dans la démarche ECO Artisan. Non seulement chaque métier prend conscience de son rôle dans l'amélioration de la performance énergétique du bâti, mais aussi il se met en capacité de travailler ensemble, avec un autre corps de métier. L'acculturation progressive des métiers sur la question de la performance énergétique amène les ECO Artisans à travailler de manière complémentaire dans la perspective d'une offre globale attendue par les donneurs d'ordre.



A propos de la CAPEB :

La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du bâtiment (www.capeb.fr) :

- 362 000 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98 % des entreprises du bâtiment**
- 1 014 000 actifs, soit 67 % des actifs du bâtiment
- et 81 000 apprentis, soit 81 % des apprentis du bâtiment

Réalisations :

- 79 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 62 % du CA du bâtiment,
- 1,63 milliard d'euros d'investissements, soit 61 % des investissements du bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du bâtiment 2010 » disponible [sur simple demande](#).

Contacts presse CAPEB :

Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr